

Séance du 03 septembre 2015

Mairie de  
**DOLO**  
22270

☎ 02.96.50.62.28

📠 02.96.50.62.05

L'an deux mille quinze, le trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de DOLO, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRESENTS** : Eric MOISAN, Jean MEGRET, Vincent RENOVEL, Sylvain JOUAN, Michel QUERCIOLI, Francis JOUFFE, Valérie RICARD, Jacky GILLET, Christelle MEUNIER, Philippe CLEMENT, Frédérique RAKOTONIAINA, Chantal TARDY, Solène POIDEVIN.

**EXCUSES** : Daniel CRESPEL, Pierre AUVRET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sylvain JOUAN.

SOUS-PREFECTURE

21 SEP. 2015

DINAN

**Date de la convocation et d'affichage : 26 août 2015**

Objet de la délibération  
n° 20150903004

Nombre de Membres : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

**APPROBATION ENQUETE PUBLIQUE TELESKI**

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 05 février 2009 ;

VU la délibération du 07/01/2015

VU l'arrêté municipal en date du 17/03/2015 soumettant le projet de modification n° 3 du PLU à enquête publique ;

VU le rapport du Commissaire-Enquêteur en date du 15/06/2015

Considérant que les personnes publiques associées n'ont pas formulé d'observations particulières sur ce dossier ;

Considérant qu'une seule observation a été portée au registre d'enquête

VU l'avis favorable du Commissaire-Enquêteur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\* DECIDE d'approuver la modification n° 3 du PLU

\* DIT QUE la délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal.

Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Eric MOISAN

